



Production des pâturages et systèmes de pâture

Dans de nombreux cas, la production des pâturages peut être mieux valorisée. Bien pâturer signifie que le troupeau broute l'herbe au bon moment et au bon stade. La précision des règles de conduite de la pâture dépend certes de la météo, mais surtout du sens d'observation de l'éleveur. Pour l'aider, des essais en petites parcelles et en grandeurs réelles sont menés à Changins. Des pistes d'amélioration sont proposées.

Quel que soit le système choisi, le document de base pour la pâture est le plan des parcelles. Par ce biais sont connues la taille et le positionnement des diverses prairies. La surface à pâturer est calculée sur la base des quantités journalières d'herbe consommée et produite. La croissance des pâturages a été mesurée dans diverses conditions de Suisse romande par Agroscope Changins. Les rendements annuels variaient du simple au triple en plaine et baissaient en moyenne de 400 kg MS/ha par 100 mètres d'altitude en plus. La grande variation observée s'explique en partie par la profondeur du sol et la pluviométrie. Un tableau des chargements tenant compte de ces critères est proposé par l'ADCF. Appliquées dans des exploitations qui pratiquent la pâture intégrale, c'est-à-dire sans apport de fourrage complémentaire, ces références nécessitent des adaptations en cours de saison.

Deux systèmes sont principalement mis en oeuvre avec les vaches laitières. La pâture continue sur gazon court est bien vulgarisée et largement appliquée en Suisse. Le bétail reste en permanence sur un seul parc, éventuellement deux. La surface est agrandie au cours de la saison en tenant compte de la hauteur de l'herbe. Lorsque l'effectif du troupeau est important, que les conditions climatiques sont sèches ou que le parcellaire est irrégulier, la pâture tournante est conseillée. Le nombre et la taille des parcs sont calculés pour des temps de séjours de 1 à 3 jours et des temps de repos variables selon l'époque et la météo. Une fois par semaine, un tour des parcs par l'exploitant est recommandé afin d'estimer la quantité d'herbe disponible. Pour établir des références, les chercheurs mesurent la hauteur de l'herbe qu'ils convertissent en kilogrammes de matière sèche. La quantité d'herbe affectée à la pâture doit permettre de nourrir le troupeau durant un nombre de jours suffisamment grand pour faire face à une diminution de croissance, mais pas trop pour éviter le gaspillage. Le nombre optimal de jours, dit de réserve, est fixé en fonction de la date, de l'altitude et de la pluviométrie.

Dans la plupart des zones d'élevage en Suisse, la pâture intégrale durant toute la période de végétation est applicable. La quantité moyenne d'herbe disponible sur les parcs à pâturer devrait avoisiner 1000 kg de matière sèche par hectare. Le nombre de jours de réserve visé se situe alors entre 10 et 25 pour des chargements variant de 16 à 40 ares par vaches. Dans les conditions sèches du Pied du Jura, la croissance de l'herbe peut s'interrompre en été. En juillet et août 2003, elle était proche de 10 kg MS/ha/jour, ce qui aurait nécessité une extension de la surface pâturée à plus d'un hectare par vache. Dans ce cas, l'apport de fourrage complémentaire est indispensable. Une autre solution consiste à estiver le troupeau dans les zones d'altitude où la surface n'est pas un facteur limitant. En effet, nos mesures montrent que la croissance et la valeur nutritive de l'herbe y sont comparables, voir supérieures, à celles des régions sèches de la plaine. En dehors des périodes de sécheresse et quelle que soit la région, la pâture au printemps et en automne reste le mode d'affouragement le plus intéressant à valoriser.